

Le Locle

Une architecture de façade

Polyvalent, modulable, rapide à réaliser, idéal pour accueillir des ateliers, en phase avec son temps, mais également verrou ou cauchemar énergétique. Élogieux lors de l'inauguration du bâtiment en 1974, les termes qui qualifiaient le nouveau bâtiment se muent rapidement en critiques. Comment expliquer un tel revirement ?

Présenté en 1970 par l'architecte loclois René Faessler et le bureau d'ingénieurs Raymond Joly, le projet propose l'édification d'un bâtiment résolument contemporain comprenant un socle en béton, des éléments porteurs verticaux placés à l'intérieur de la construction et des façades de type rideau ; les travées des extrémités sont traitées de façon à permettre d'éventuelles extensions. Le recours à un langage architectural moderne et à des solutions constructives comme la préfabrication rencontre l'enthousiasme des autorités qui sont à la recherche d'une solution rapide et peu coûteuse pour répondre à leur problème de locaux scolaires et garantir le maintien du Technicum neuchâtelois dans leur ville. Propriété communale, l'immeuble est ensuite acheté par l'Etat de Neuchâtel en 1985 et agrandi d'un second corps en 1987-1990, alors que les aménagements intérieurs et les équipements connaissent diverses transformations en 1987-1990, 1998-1999 et 2011.

Représentatif de l'architecture des années d'après-guerre, cet objet constitue en quelque sorte une synthèse des forces et faiblesses des réalisations de cette époque. Avec quels moyens techniques et quelle déontologie aborder cette nouvelle génération de patrimoine ? Comment concilier assainissement et conservation des caractéristiques architectoniques et plastiques des matériaux ? Quelles modalités d'intervention proposer ?

Quand

- Vendredi 8 septembre, à 16h30 et 18h

Où

- Le Locle, ancien Technicum, avenue de l'Hôtel-de-Ville 7

Quoi

- Visite guidée du chantier et d'un atelier/laboratoire de formation dans le domaine de l'horlogerie, sous la conduite des professionnel-le-s en charge du suivi du projet
- Chantier, prière de respecter les consignes des organisatrices et organisateurs

Organisation

- État de Neuchâtel : Service des bâtiments, CPNE - Technologies et Industrie et Office du patrimoine et de l'archéologie (www.ne.ch/JEP)



© Bibliothèque de la Ville de
La Chaux-de-Fonds, département
audiovisuel